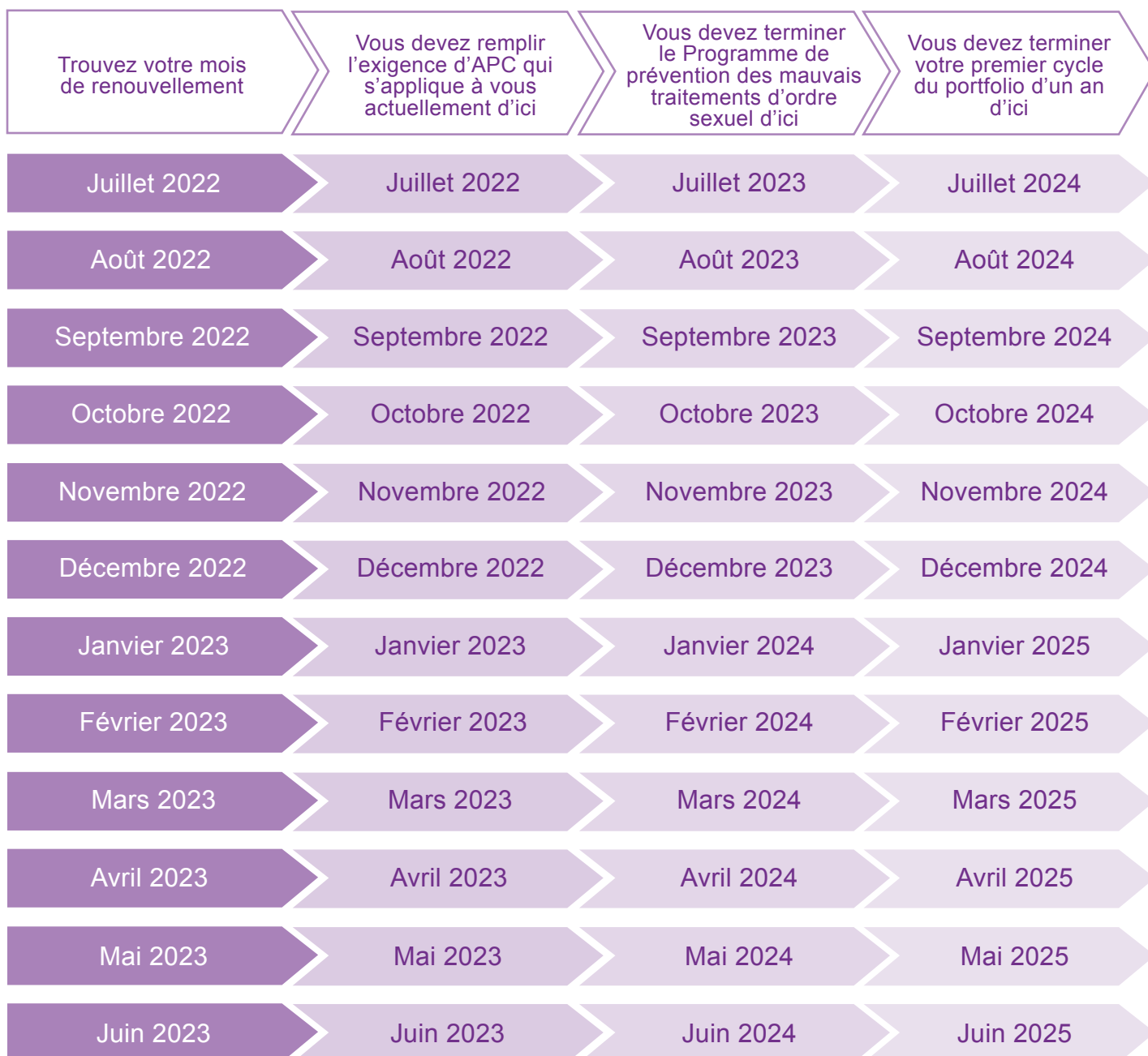


## Quand dois-je commencer le programme d'apprentissage professionnel continu révisé?

**Pour les membres inscrits avant le 1er juillet 2022 :** Trouvez votre prochain mois de renouvellement après le 1er juillet 2022 puis suivez les flèches pour savoir ce que vous devez faire et avant quelle échéance. Pour obtenir votre statut précis à l'égard du programme d'APC, ouvrez une session dans [Mon Ordre](#), [mon compte](#) et cliquez sur l'onglet APC.



Remarque : Pendant l'année d'adhésion au cours de laquelle vous êtes tenu(e) de suivre le Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel, le portfolio d'APC est facultatif.

## Je suis un(e) nouveau(elle) membre. Quelles exigences du programme d'apprentissage professionnel continu s'appliquent à moi?

**Pour les membres inscrits le ou après le 1er juillet 2022 :** Trouvez le mois au cours duquel vous êtes devenu(e) membre puis suivez les flèches pour savoir ce que vous devez faire et avant quelle échéance. Pour obtenir votre statut précis à l'égard du programme d'APC, ouvrez une session dans [Mon Ordre](#), [mon compte](#) et cliquez sur l'onglet APC.

Trouvez votre mois de d'inscription	Effectuez le module Attentes de la profession et terminez le Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel d'ici	Vous devez terminer votre premier cycle du portfolio d'ici
Juillet 2022	Juillet 2023	Juillet 2024
Août 2022	Août 2023	Août 2024
Septembre 2022	Septembre 2023	Septembre 2024
Octobre 2022	Octobre 2023	Octobre 2024
Novembre 2022	Novembre 2023	Novembre 2024
Décembre 2022	Décembre 2023	Décembre 2024
Janvier 2023	Janvier 2024	Janvier 2025
Février 2023	Février 2024	Février 2025
Mars 2023	Mars 2024	Mars 2025
Avril 2023	Avril 2024	Avril 2025
Mai 2023	Mai 2024	Mai 2025
Juin 2023	Juin 2024	Juin 2025

Remarque : Ce tableau s'applique aussi aux membres dont l'inscription a été rétablie le ou après le 1<sup>er</sup> juillet 2022.